



Audience du 30 octobre 2020. Rectorat de Montpellier.

Pour l'UNSA Education, intervention de Jérôme Fournier (Syndicat des Enseignants UNSA)

Cette rentrée de lundi se prépare avec d'énormes difficultés pour tous les personnels et nous espérons que vous puissiez nous apporter quelques réponses mais j'ai cru comprendre dans votre introduction qu'il faudrait attendre la communication du ministre pour lever les incertitudes.

Tous les personnels sont face à **deux incertitudes** la première est liée et j'insiste au **nécessaire hommage à notre collègue Samuel Patty**. Cependant dès la semaine dernière lorsque vous nous avez réuni sur cette question-là on avait demandé à ce que rien ne soit précipité et notamment pas le lundi de la rentrée pour rendre cet hommage qu'on lui doit absolument. Hors la décision du ministre aujourd'hui nous met dans une incertitude importante parce que on ne sait même pas ce qu'il adviendra de cet hommage lundi. **Le SE-UNSA Montpellier avait demandé qu'il ne soit pas précipité pour que les équipes aient le temps de le préparer pour rendre un hommage de qualité** mais il se trouve que les décisions qui ont été annoncées par le ministre il y a quelques jours aujourd'hui posent d'autant plus de problèmes qu'on est entré dans une période de confinement. **Vous n'êtes pas sans savoir que les transports scolaires refusent de décaler les horaires de passage des bus** donc lundi si le temps d'échanges entre personnels est maintenu de 8h00 à 10h00 dans les écoles, les collèges, les lycées **on va avoir des élèves en nombre probablement très importants qui attendront seuls** puisque les personnels seront occupés à autre chose à préparer la suite alors que on est en période de confinement et que le protocole nous demande d'éviter les brassages. La mairie de Montpellier par exemple refuse de mettre en place l'accueil des élèves d'autres villages aussi. Donc on est là face à une vraie difficulté **on est vendredi il est 16h32 personne ne sait rien de ce qu'il va se passer et c'est pour nous inacceptable.**

Deuxième incertitude : c'est **le nouveau protocole sanitaire qui a été publié cette nuit**. D'abord on est nombreux à s'être interrogé après avoir entendu le ministre hier en conférence de presse si on fait confiance dans les chiffres qu'il nous a donné on peut conclure que le **protocole mis en place depuis début septembre est plutôt efficace** puisque les chiffres de contamination semblent très très faibles donc on peut du coup se demander **pourquoi aujourd'hui on durcit le protocole, sachant qu'en fait l'essentiel du durcissement est quasiment inopérant à effectifs complets.**

Si on pouvait envisager de le mettre en œuvre tel quel en juin avec 10% de nos élèves au mieux aujourd'hui avec la totalité des élèves et l'ensemble des effectifs on s'interroge vraiment **comment vraiment envisager des rentrées à horaires décalées ! C'est totalement inapplicable dans le second degré totalement!**

Comment envisager de limiter le brassage des élèves dans les écoles, les collèges, dans les lycées si on regarde les premières et les terminales avec les enseignements de spécialité c'est la preuve de l'impossibilité de limiter le brassage. Devoirs faits dans les collèges, on pourrait prendre tout un tas d'autres exemples de ce protocole qui sont impossible à mettre en œuvre réellement.

On va se trouver face à un autre problème aussi c'est le **lien entre la sortie des élèves et le confinement dans les lycées** est -ce que vous avez donné des consignes pour que les élèves ne sortent plus faire une pause cigarette entre deux cours ce n'est plus possible aujourd'hui. comment s'organisent les lycées face à cette situation.?

Quand les collégiens ou les écoliers vont sortir de leurs écoles ou de leurs collèges s'ils ne sont pas attendus par leurs parents ou s'ils ne prennent pas le ramassage scolaire organisé par la collectivité locale qui est **responsable des enfants qui ne rentreraient pas directement chez eux, j'espère que ce n'est pas l'institution scolaire mais les parents.**

Nous ce que l'on vous demande c'est deux choses :

- la première : ça fait trois ans qu'on la demande parce que depuis trois ans on a un ministre qui ne nous entend pas. On est sur le terrain il y a des choses que nous pratiquons au quotidien et on a un ministre qui décide seul qui rédige de beaux protocoles inopérants en bonne partie donc on **aimerait finalement être entendus à un moment ou un autre finalement le plus rapidement possible.**

- la deuxième chose : est que nous souhaiterions que **le rectorat, les DSDEN, ne mettent pas une pression excessive sur les écoles, les collèges et les lycées, sur les services administratifs dans l'application du protocole**. Alors certes il est rédigé avec toutes les précautions pour que nous puissions nous adapter à toutes les situations mais là aussi ça questionne : on applique, on applique pas, c'est nécessaire, ce n'est pas nécessaire ??? donc nous on aimerait qu'il n'ait pas de pression dans les jours et les semaines à venir parce que vous l'avez dit à l'instant vous envisager que l'on puisse télétravailler il ne faudrait peut-être pas que nous passions nos vacances et nos week-end à préparer quelque chose qui sera caduque dans une semaine ou quinze jours, trois semaines, un mois peut-être, je vous remercie.

Réponse de la Rectrice

Là aussi je vais vous proposer deux ou trois éléments de réponse un peu générales avant d'aller vers des réponses plus précises. D'abord je voudrais vous parler de **l'hommage à Samuel Patty** franchement nous y sommes tous attachés et je veux vous assurer que le ministre qui nous a réunis hier et qui nous réunira à nouveau dans les heures qui viennent comme régulièrement y est également très attaché

Je l'ai dit en ouverture si cet **hommage doit être ajusté dans sa programmation temporelle c'est précisément parce que d'autres événements sont survenus**. Ces autres événements c'est la décision de confinement du fait de la **crise sanitaire d'une part et d'autre part un attentat terroriste à Nice**. Deux événements qui ont conduit pour le premier deux réunions du conseil de défense et pour le second d'une nouvelle réunion du conseil de défense tout cela dans la même semaine. Vous le savez nous avons anticipé et le ministre a mené beaucoup de concertations comme je l'ai fait avec vous pour l'hommage à Samuel Patty. Sincèrement ce travail là il est essentiel, il est loin d'être perdu et il nous permet de faire cet hommage peut-être selon des modalités différentes mais l'hommage aura lieu.

Je tiens à vous dire que dans notre académie de Montpellier probablement parce qu'on a pu anticiper la semaine dernière on a pu conduire aussi après que je vous ai rencontré à ce sujet tout un travail avec le pôle valeur de l'académie qui a réuni des ressources et qui a élaboré un livret académique de conseils et de ressources pour pouvoir mettre en œuvre des séquences pédagogiques, une organisation d'hommage dans les écoles et les établissements scolaires. Ce document est en ligne. Vous pouvez le regarder il n'a pas encore été transmis aux professeurs et à l'ensemble des professeurs mais il a été transmis aux directions des établissements du second degré comme dans le premier degré.

A cet **égard s'il y a quelque chose que l'on ne sait pas comment les contraintes de sécurité et notamment de sécurité intérieure vont modifier le début de la journée de lundi** mais ça on peut le comprendre parce que les attentats qui ont eu lieu hier ils n'ont pas eu lieu il y a quinze jours. Il y a quinze jours l'attentat a concerné un professeur et c'est ce qui a motivé la préparation de cet hommage et ce projet de cette journée dédiée à cet hommage. Donc on va vraiment avancer et je crois vraiment comprendre les raisons pour lesquelles s'il y a un ajustement c'est un ajustement qui est pris dans l'intérêt de tous collectivement. A cet égard aussi je peux vous assurer que la volonté de notre ministre c'est d'aller vers un dispositif qui tienne compte de ce qui a été préparé dans les écoles et les établissements et qui apporte la souplesse nécessaire : c'était une des demandes que vous aviez faite d'ailleurs la semaine dernière.

Deuxième point sur le protocole sanitaire : on va y revenir sur quelques points particuliers puis surtout on fera un CHS dédié à ce sujet-là la semaine prochaine. J'ai réuni les représentants des personnels de direction aussi je les ai vu ce matin et nous avons échangé sur un certain nombre de questions s'agissant du protocole. Pour ne prendre qu'un exemple d'une situation qui n'est pas que liée au protocole sanitaire s'agissant par exemple des sorties des élèves pour aller fumer une cigarette il y a au moins deux raisons pour lesquelles cela ne se passera pas la première c'est parce qu'il y a un confinement et que le fait de sortir fumer une cigarette ne fait pas partie des sorties autorisées puis la deuxième raison est que le mois de novembre est le mois sans cigarette c'est pour la boutade que je dis ça mais c'est quand même sérieux **il va falloir qu'on ait une autre organisation puisque les élèves ne peuvent pas être dans la rue sauf pour se rendre à leur domicile ou pour faire le trajet de chez eux à leur établissement scolaire**.

Troisième point un peu général nous sommes auprès des personnels ou auprès des directions nous en appuyons à l'écoute pour permettre la mise en œuvre progressive avec toute la souplesse que permet le protocole mais qui permet surtout de tenir compte des situations concrètes sur le terrain **Il n'y aura donc**

pas de pression autre que celle de la sécurisation et de la protection des personnels et des élèves et je parle là en particulier de la protection face au risque attentat.

Sachez que sur la sécurité sanitaire nous observons tous les jours les remontées des clusters qui peuvent être observé dans les établissements scolaires : très clairement quand c'est chez les personnels c'est parce qu'il y a eu un déjeuner ou un moment convivial partagé sans geste barrière et sans masque. On a eu surtout au début de l'année scolaire dans les équipes de vie scolaire notamment ou dans des équipes de professeurs qui étaient heureux de se retrouver c'est humain nous sommes aussi des êtres sociaux. C'est la même chose pour les élèves ce sont les **moments des repas** et les moments où les élèves ne portent pas de masque qui sont des moments à risque de contamination donc on sera attentif à ces moments là pour le reste cela a bien confirmé les restrictions viennent du fait que les autres chiffres globaux dans la population sont inquiétants et qu'il faut limiter mais s'il y en a peu les clusters qui sont apparus dans les espaces scolaires. Donc les moments de convivialité en particuliers chez les personnels maintenant c'est proscrit par le décret qui a été pris par le gouvernement dans le cadre de la situation sanitaire. De même nous avons à éviter tout relâchement des gestes barrières en particulier chez les lycéens.